

SALLE DE RÉPÉTITION D'ORCHESTRE AUGUSTE BOZON

Rue Louis Sibue 73300, SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE



Présentation

Cette salle de répétition s'implante dans la cour formée par les bâtiments existants d'un ancien lycée qui accueille aujourd'hui le Centre Louis Armand, dont elle fait partie, et une maison des associations de la ville de Saint-Jean-de-Maurienne. Trois corps de bâtiments s'articulent en U autour de la cour et le projet architectural s'insère dans ce site. L'architecture existante est simple et locale, avec une toiture à deux pans.

À l'avenir, une aile de cette construction sera allouée à l'école de musique de la ville.

La salle d'orchestre s'inscrit donc dans un projet réfléchi à long terme.

Le vocabulaire architectural proposé pour la salle d'orchestre se situe dans le registre de l'écrin, du bijou qui offre la belle surprise de l'ensemble.

En effet, le programme est une salle de répétition pour l'orchestre local et une fermeture du préau existant pour permettre un accès couvert et une unité architecturale du projet.

Comme chacun le sait, le bois présente une excellente acoustique pour tous instruments de musique, un argument de taille pour décider de réaliser une architecture contemporaine avec ce matériau. Le bâtiment est donc en bois à l'intérieur comme à l'extérieur.

Le plan de la salle est un rond qui s'adapte parfaitement à la disposition d'un orchestre.

Les parois extérieures en bois s'évasent pour s'ouvrir vers le ciel. La toiture est inclinée vers le sud pour servir de support à une couverture photovoltaïque.

La spécificité de l'enveloppe de la construction tient à une double paroi : une intérieure et une extérieure... le

concept de la boîte dans la boîte. Ce choix est fonctionnel et acoustique.

En effet, cet interstice permet de loger les sas, les équipements et passerelles techniques ainsi que des tendeurs qui permettent de réduire les sections des poutres lamellées-collées de la salle.

Ce concept de double mur désolidarisé permet donc aussi d'assurer une qualité acoustique pour ce programme musical.

La configuration de la salle permet d'avoir une adaptation de l'usage : une simple répétition ou une audition. Des panneaux acoustiques amovibles rendent efficace chacune des deux configurations.

La structure bois est en épicéa et pin de pays (provenance 100 % de France dont 50 % en Rhone-Alpes). La vêtiture extérieure est en douglas français sans traitement et brut de sciage, il est posé de manière ajourée.

Les platelages extérieurs sont en Ipé et les menuiseries en pin lasuré.

La construction est à énergie positive, elle est chauffée par l'air de la ventilation double flux qui est équipée de batterie électrique. L'isolation est réalisée en laine de roche : 2 x 150 mm dans les murs et 200 mm dans le plafond.

Le volume de bois utilisé est de 78 m³.

texte de Marion FOURNEL, architecte

Programme

Implantation d'une salle de répétition d'orchestre en bois dans la cour formée par les bâtiments d'un ancien lycée à Saint-Jean-de-Maurienne

Mots clés AUDITORIUM - BATIMENT A ENERGIE POSITIVE - BOIS - ECOLE DE MUSIQUE - ENERGIE SOLAIRE - MUSIQUE

Concepteur(s) BE Acoustique : Echologos (Grenoble) - BE Économiste : EA2C Teypaz (Gières) - BE Fluides : EATI (Saint-Jean-de-Maurienne) - BE Infrastructure : Setib (Étupes) - BE Structure bois : CBS (Les Écorces) - Jean BRUCY & Giuseppina CIARAMELLA, architectes (Saint-Franc)

Maître(s) d'ouvrage(s) Ville de Saint-Jean-de-Maurienne

Types de réalisation Equipement scolaire / universitaire - Equipement social et socio-éducatif

Année de réalisation 2009

Surface(s) SHON : 549 m²

Coûts Coût travaux : 1 437 224 € HT

Crédit photos Isabelle FOURNIER, photographe

Date de mise à jour 21/01/2013





